



On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOUX et de SARTORIUS, maison joignante; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Île, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.

On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume. Le prix de l'abonnement est de 4 flor. 25 cts. P.-B., par trimestre pour Liège, et de 5 flor. 19 cts. P.-B., pour les autres villes du royaume.

Mathieu Laensberghe.

GAZETTE DE LIEGE.

RUSSIE.

Moscou, le 29 août. — L'arrivée du grand-duc Constantin, le 26, a été inopinée. L'empereur avait regardé une invitation formelle comme chose trop délicate, et avait mieux aimé s'en rapporter à la prudence et à la sagesse de son auguste frère. Ainsi la joie de S. M. et de toute la famille impériale a été extrême. Le premier compliment du grand-duc, en se présentant devant l'empereur, a été de renouveler dans ses mains son serment de fidélité. Cette scène, qui a eu plusieurs témoins, a été noble et touchante.

Le lendemain de son arrivée, S. A. I. s'est rendue à la parade avec l'empereur. Le peuple a salué les deux princes des plus vives acclamations. L'arrivée du grand-duc a produit le meilleur effet, en ce qu'elle témoigne la concorde qui règne entre tous les membres de la famille impériale.

ANGLETERRE.

Londres, le 16 septembre. — Le *Freeman's*, journal de Dublin, annonce que des milliers d'individus se sont adressés au gouvernement pour lui demander les moyens d'émigrer.

— Miss Fin-Layson, jeune personne d'environ vingt-cinq ans, et sa petite sœur, ont comparu au bureau de police de Bowstreet, et dénoncé un sieur Edward Jarvis, dit Tollast, comme auteur de voies de fait graves envers l'aînée de ces demoiselles, dont il a épousé la tante, et comme violemment suspect d'avoir épousé cinq femmes dans le cours de quelques mois. On l'a arrêté dans sa carrière matrimoniale, au moment où il avait déjà fait agréer ses propositions à une sixième.

Edward Jarvis a été aussitôt amené. Miss Fin-Layson a exposé qu'ayant épousé uniquement pour sa fortune leur tante, riche de huit à dix mille francs de revenu, il n'avait cessé d'accabler les deux nièces de mauvais traitemens, et qu'il s'était enfin porté contre elle aux derniers excès, lors qu'elle lui annonça qu'elle avait en main la preuve de tous ses mariages.

Jarvis est de la secte des *methodistes*; il a une figure calme et une contenance assurée, mais des formes athlétiques. Le magistrat, M. Halls, n'a pu s'empêcher de lui dire: Vous paraissez un homme dangereux pour le beau sexe, mais il faut que vous soyez un époux bien déterminé, pour avoir en si peu de temps pris jusqu'à cinq ou six femmes. Jarvis a cherché à balbutier quelques excuses, mais on a produit une correspondance qu'il a laissé surprendre, et d'où semblent résulter les preuves les plus claires de polygamie. Le magistrat l'a envoyé en prison, et a dit qu'il espérait que la publicité donnée par les journaux à cette affaire déterminerait sans doute les plâtres plaignantes à se présenter.

— Dernièrement, à une exposition de bêtes féroces, à Aberdeen, en Ecosse, une petite fille appartenant au propriétaire de la ménagerie, et ayant un morceau de pain à la main, s'approcha si près d'un ours du Groënland, que cet animal l'atteignit et lui dévora une jambe avant qu'on pût lui arracher cette infortunée.

— Les bons mexicains ont été à 65 1/4 et ont baissé à 63 3/8, ils étaient à deux heures à 64; les colombiens sont à 37 1/2, bons chiliens, 43; bons brésiliens, 64 1/2; grecs, 13 1/2; mexicains, 5 pour 100 53 5/4, russes, 83, bons des cortès, 9 1/2 3/4. On a annoncé une faillite à la bourse; mais elle n'est pas considérable. Les consolidés étaient à 79 1/2 5/8 1/2 au comptant.

FRANCE.

Paris, le 19 septembre. — La mort vient de frapper le père du maréchal Ney, prince de la Moskowa, duc d'Elchingen. La ville de Nancy déplore la perte d'un vieillard qui pendant près d'un siècle, n'a pas cessé de jouir de l'estime de ses concitoyens pour sa probité et ses mœurs irréprochables.

— M. le comte de Sacken, fils du général russe de ce nom, est mort à Strasbourg à la suite d'un duel.

— C'est à tort que le *Journal des débats* annonce que M. le comte Pozzo di Borgo est parti pour Pétersbourg, sur la réception d'une lettre venue par voie extraordinaire. M. le comte Pozzo di Borgo n'a pas quitté Paris. (Étoile.)

— Une trombe enflammée a dévasté le château de Laconette, commune de Lastours, situé au nord de Carcassonne, ainsi que les terrains environnans; après une forte détonnation on aperçut une énorme colonne qui ra-

...nt le champ, déracina tout sur son passage. Un jeune homme de dix-sept ans, se trouvant dans la direction de ce météore, fut tourbillonné, enlevé dans les airs, et eut la tête fendue sur un rocher.

Cette colonne d'air et de feu se portant vers le château, renversa les murs d'enceinte du parc, s'engouffra dans deux excavations, déplaça d'énormes rochers, déracina les plus grands arbres, pénétra dans le château par deux issues, souleva et renversa les pierres de taille de la porte cochère et fit crouler ces trois appartemens avec un fracas horrible. Deux dames furent horriblement contusionnées.

— Le petit parquet est une institution importante et peu connue; elle est essentiellement conservatrice de la liberté individuelle.

La loi exige que tout individu arrêté soit immédiatement traduit devant l'autorité judiciaire et interrogé dans les 24 heures. C'est pour remplir le vœu de cette loi que deux juges d'instruction ont été spécialement chargés à Paris d'entendre, dans les 24 heures, tous les individus arrêtés, tant dans la capitale que dans les départemens; de mettre en liberté ceux contre lesquels il ne s'élèverait pas de prévention, et de faire juger les autres.

On ne peut se dissimuler que, sous le dernier gouvernement, la police était l'instrument le plus actif de son despotisme. Les prisons étaient encombrées d'individus dont jamais l'arrestation n'était révélée à l'autorité judiciaire. Un pareil état de choses était inconciliable avec les institutions actuelles. La liberté individuelle étant l'objet principal de ces institutions, l'établissement du petit parquet en est à son tour la plus sûre garantie. La création de cet établissement remonte aux derniers mois de 1819. M. Anglès était alors préfet de police.

La police de Paris arrête chaque année environ six mille individus. Un tiers est mis en liberté sans délai par les juges d'instruction attachés au petit parquet; un second tiers est renvoyé à la police correctionnelle ou à la simple police, et se trouve ainsi soustrait aux longueurs d'une instruction. Dans ce cas, il s'agit en général des affaires du grand criminel.

Ce premier résultat des travaux du petit parquet se rattache à un autre très important pour la justice et pour l'ordre public. C'est celui de recueillir sur-le-champ, soit les aveux des inculpés, soit les premiers documens qui peuvent conduire à la preuve de leur culpabilité ou de leur innocence. (*Gaz. des Trib.*)

Cours de la Bourse du 19 septembre. — Rentes 5 p. 0/0, jouiss. du 22 sept. 1825, 98 fr. 65 c. — 4 1/2 p. 0/0, jouiss. 00 fr. 00 c. Rentes 3 p. 100 jouiss. du 22 déc., 66 00 c. Actions de la banque, 2020 00. Emprunt royal d'Esp. 1826, 46 1/4. Emprunt d'Haïti, 670 00.

AFFAIRES DE LA GRÈCE.

Napoli de Romani, 21 juillet.

« Je suis en Grèce depuis avant hier, et, à l'exception du chargement du capitaine Lazzarini, que j'attends d'un moment à l'autre, voilà au pouvoir de la nation grecque le secours complet des douze cargaisons de subsistances, plomb, etc., etc., que vous avez bien voulu soumettre à mon inspection.

« Les chefs civils et militaires de la Grèce m'ont déclaré qu'elle ne devait son salut qu'aux généreux secours des étrangers, qui lui donnent des preuves si grandes, si soutenues, du plus vif intérêt. Votre nom, celui des comités, retentit dans toutes les bouches. Les chefs, les soldats, le peuple, tous n'ont qu'une voix pour louer, pour bénir leurs bienfaiteurs; et c'est avec l'expression de la plus vive reconnaissance qu'ils ont reçu la nouvelle que des sommes considérables étaient destinées au rachat des malheureux chrétiens d'Arta, et de Prévésa. »

M. Petrini fait ensuite un tableau touchant des misères de toutes espèces qui affligent ce malheureux pays. Mal vêtu, mal nourri, couché pêle-mêle dans des étables, le peuple grec n'existerait plus depuis longtemps, s'il n'était de tous les peuples le plus courageux, le plus résigné et le plus patient.

« Et qu'on ne dise pas (continue M. Petrini) que les Grecs se refusent à toute soumission. Lorsqu'il y a eu des discussions, les chefs seuls étaient coupables, en se disputant un pouvoir que le peuple n'a jamais méconnu. Mais aujourd'hui j'ai la meilleure des nouvelles à vous donner; l'union la plus parfaite règne ici, et les causes de ces discussions qui, pendant plusieurs mois, ont paralysé les opérations militaires, et ralenti la marche du gouvernement, ont entièrement disparu.

« J'ai vu, moi-même, tout le peuple groupé autour du vieux Colocotroni, écouter avec avidité la lecture des lettres que j'avais remises de votre part à ce général. Dans cette assemblée se trouvaient Nikitas I-Torcophage, Noti Botzaris, Constantin Botzaris, frère du fameux Leonidas de ce nom, Chizo Zavello, qui, à Klissova, remporta la victoire si honorable pour les braves de Missolonghi, et les Souliotes George Itraco, Fatomara, Genoa Danghi, Lambro Veicko, Vlaïopoulo, George

Vattino, George Chistzo, Demetrio Mechi et le fameux Karaiscaki. Tous ces hommes remarquables, qui déjà tiennent leur place dans l'histoire, célébraient à l'envi vos bienfaits, votre attachement à leur sort, votre enthousiasme pour la cause de leur patrie; et l'estimable comte de Metaxe, si dévoué à cette cause, pour laquelle il a tout sacrifié, me répétait ces paroles de chacun avec toute l'éloquence dont il est doué. Non, jamais je n'oublierai le moment solennel où le commandant suprême, lisant le passage dans lequel vous les conjurez avec tant d'instance de se rapprocher les uns des autres, de se pardonner réciproquement leurs torts, tous scellèrent de nouveau leur union par des embrassemens et des acclamations de gratitude adressées aux comités français, suisses et allemands.

» Quand aux nouvelles, la Grèce est dans un état de crise et cette crise est imposante.

» Tout est en danger, mais Colocotroni part avec la plus grande partie des vaillans chefs pour protéger le Péloponèse, Karaiscaki va se joindre aux braves de l'Attique; d'autres chefs courent à Hydra; la flotte fait voile pour secourir Samos; enfin des chants de victoire retentissent sur les monts de Sparte, où le fils de Colocotroni a, ces jours derniers, remporté une victoire complète sur les Arabes, dont les prisonniers ont été présentés hier au général pendant que je dînais avec lui. On a voulu regarder la présence d'un délégué de M. Eynard et des comités, comme un présage de la victoire.

» Secourez donc, Monsieur, cette Grèce si digne de votre admiration. De nouvelles catastrophes se préparent, de nouvelles victimes vont être immolées; mais un peuple qui veut être libre et qui le veut si fortement ne saurait redevenir esclave. La Grèce pourra se changer en un vaste tombeau; jamais elle ne retombera sous le joug des Turcs. PETRANI.

Quelle douce satisfaction j'éprouve, Messieurs, de pouvoir vous annoncer que toutes ces nombreuses expéditions sont parvenues à leur destination et même celles qui se sont trouvées au milieu de la flotte turque devant Missolonghi sont arrivées à Napoli sans accident. Ne dois-je pas reconnaître que la sage Providence a évidemment béni mes efforts, et malgré les précautions que j'avais prises, pouvais-je espérer sans la protection divine, de surmonter toutes les difficultés qui se sont présentées. Quel encouragement pour continuer les secours et les bienfaits!

Agréer, Messieurs, etc.

J. E. EYNARD.

P. S. J'ai le plaisir de vous apprendre qu'à l'instant je reçois une lettre d'Ancône, annonçant que le capitaine Lazzarini est arrivé à Cérigo le 25 juillet, et qu'il est reparti immédiatement pour Napoli.

J'apprends d'un autre côté que le navire du capitaine Alfierachi (la plus considérable de mes expéditions), porteur d'une cargaison de biscuit, blé et autres objets d'une haute importance pour la Grèce, ayant de plus, 50,000 fr. en argent pour le gouvernement, et 6,000 fr. destinés comme gratification aux braves qui se sont échappés de Missolonghi, était également arrivé à Cérigo le 21 juillet, et allait continuer sa route pour Napoli. (Extrait d'une lettre de M. Eynard, au comité grec de Bruxelles.)

Napoli de Romanie 9 août — Le siège d'Athènes est levé. Le séraskier Reschid-pacha se trouve maintenant à Zéitoun. Les villages de l'Attique, qui avaient feint de se soumettre pour faire tranquillement la récolte, ont repris les armes, et sont tombés sur son arrière-garde, qu'ils ont mise en pièces.

Nous sommes autorisés à annoncer qu'Athènes n'est pas au pouvoir des Turcs, ainsi que plusieurs journaux l'avaient assuré. La frayeur qu'inspirent les Turcs a décidé les habitans à abandonner la ville; mais Gouras reste dans ses murs, à la tête d'une garnison bien disposée à se défendre. (Sun.)

Corfou, le 17 août. — L'on a formé publiquement ici un comité de bienfaisance pour racheter les familles grecques tombées en esclavage pendant le siège et lors de la prise de Missolonghi. Ce comité est composé de deux Anglais et de deux Grecs. On attend incessamment une troisième expédition de malheureux rachetés. Kariascaky et Zongo ont évacué entièrement la Livadie avec leurs troupes, dont une partie se concentre à Napoli de Romanie, et le reste renforce les positions de l'isthme de Corinthe.

Le capitaine d'un bâtiment venant de Napoli de Romanie, a rapporté que le capitain-pacha s'était dirigé sur Samos, pour y débarquer un grand nombre de troupes. Il avait avec lui d'autres bâtimens équipés dans l'Anatolie pour le même objet, et sans l'amiral Sachturi qui est survenu avec sa division, son entreprise aurait réussi au grand détriment des Grecs. Le commandant grec a amusé adroitement l'ennemi jusqu'à l'arrivée de l'autre commandant, Miauli, qui se rangea aussi en bataille. Il s'ensuivit un combat sanglant, au grand désavantage des musulmans, à qui l'on coula bas 20 chaloupes chargées de troupes de débarquement. Le reste de la flotte turque s'est retiré à Mytilène.

PAYS-BAS.

LIÈGE, LE 22 SEPTEMBRE.

Aujourd'hui vendredi ont eu lieu, avec tous les honneurs militaires, les funérailles de l'ancien colonel feu M. de Favauge. Toute la garnison accompagnait le cortège. Le drap mortuaire était porté par des officiers supérieurs. Le convoi s'est dirigé de l'église St-Jean vers le faubourg Hocheporte.

Correspondance particulière de notre Journal.

Monsieur,

Ostende, le 20 septembre.

Hier au matin entre dix et onze heures, le feu a pris à celui des quatre magasins à poudre de cette ville, qui est situé à l'Est du bassin, près de la porte de Bruges. L'explosion a été terrible, on l'a entendue à six lieues d'ici. Vous n'en serez pas étonné, quand vous saurez que 120 mille livres de poudre se trouvaient dans ce magasin. Les malheurs ne sont pas encore aussi grands qu'ils auraient pu l'être. Jusqu'ici on sait que quinze personnes ont péri, dont onze militaires; une vingtaine de canonniers sont dangereusement blessés; le nombre des personnes qui ont reçu des blessures moins graves est au moins de cent cinquante. Toutes les maisons à l'Est du bassin sont fortement

endommagées; toutes sont lézardées; leur toiture est enlevée, les carreaux, les chassis des croisées et les portes sont brisés, les plafonds tombent, les meubles sont en pièces; j'ai vu une maison dont le mur de devant s'est entièrement écroulé; une corderie qui se trouve à peu de distance est dans un état de ruine presque complet: le magasin est éloigné des habitations belges de 4 à 500 pas, mais il était presque complètement détruit par ses deux angles à deux casernes nouvellement bâties; la toiture et l'étage supérieur de ces bâtimens sont détruits, mais les voutes du rez de chaussée ont tenu; les murs sont à peu lézardés.

De l'autre côté du bassin qui sépare la ville en deux parties le dommage souffert par chaque maison est moindre, mais il est général; peu de bâtimens y ont échappé. Toutes les croisées sont mises en pièces, tous les toits de tuiles sont enlevés; les toits en ardoises ont très-peu souffert. Tous les cristaux d'une manufacture de Vonèche ont été réduits en poudre.

Il est incroyable que plus d'hommes n'aient pas péri. Dans le centre de la ville on a senti la commotion une ou deux secondes avant d'entendre le bruit de l'explosion. Les meubles remuaient, et toutes les portes se sont ouvertes avec fracas. Pendant deux minutes une obscurité singulière couvrit la ville. On cria qu'un second magasin à poudre brûlait déjà, l'alarme était effroyable; chacun courait en désespéré pour aller retrouver sa femme, son mari, ses enfans; les femmes se jetaient à terre, poussaient des cris lamentables; une grêle de pierres pleuvait comme de la mitraille sur une partie de la ville. Cette crise dura une demi-heure. Maintenant on est rassuré. Cette nuit chacun a bouché ses fenêtres et ses portes du mieux qu'il a pu. Une pluie assez abondante est tombée à travers tous les toits en débris.

A l'endroit où se trouvait le magasin, il est maintenant impossible de voir les traces d'un bâtiment. Il ne reste plus qu'un grand enfoncement dans lequel on voit de fortes masses de terre nouvellement remuées, tout le reste a été réduit en poussière ou jeté au loin. On a retiré tous les cadavres excepté deux. Ce matin encore mon pied a foulé un crâne humain.

C'est à l'heure où l'explosion a eu lieu, que tous les jours, au pied du magasin à poudre, se fait l'exercice de la garnison composée de 1800 hommes. Fort heureusement à cause des fièvres qui règnent à Ostende, on a depuis quelques jours retiré la garnison. Sans cette circonstance il n'en restait pas un seul homme.

On ignore la cause de l'incendie; généralement on l'attribue à la négligence. Les artilleurs étaient à transvaser de la poudre. On a retrouvé des jambes portant des souliers à clous, ce qui est très dangereux. D'un autre côté, un moment avant l'explosion, un sergent a dit qu'il sentait une odeur d'amadou, il en a de suite averti son lieutenant. Tous les deux se sont avancés à toutes jambes. Ils étaient parvenus au coin de la caserne voisine, quand l'explosion a eu lieu. Le sergent a le bras et la jambe cassés; le lieutenant est dangereusement blessé. Tous deux déclarent le fait, tel que je viens de vous l'écrire.

Un capitaine, qui péchait à quatre cents pas de là, a eu la présence d'esprit, en voyant l'explosion, de se jeter dans une casemate; deux fourriers, qui se trouvaient avec lui, étant restés à leur place, y ont été tués.

On n'évalue pas encore la perte générale. Le conseil de régence est assemblé dans ce moment; on va faire de porte en porte l'enquête du dégât qu'a souffert chaque particulier.

ERRATUM. — Dans plusieurs numéros du journal d'hier, 4^e colonne, 5^e article, au lieu de : lorsque deux individus se présentent pour entrer en audition, lisez pour entrer en condition.

SOUVENIRS ADMINISTRATIFS.

Nous avons dernièrement rapporté un arrêté municipal plus conforme aux lois du royaume qu'aux lois de Vaugelas. En voici quelques uns qui appartiennent à d'autres temps et à d'autres lieux, mais qui ont aussi leur mérite de rédaction: nous pensons même qu'ils l'emportent un peu en naïveté sur l'arrêté municipal fait par M. le Bourgmestre B. à lui tout seul.

A l'époque où la ville d'Aix-la-Chapelle était réunie à la France, on y a vu placarder sur tous les murs un arrêté ainsi conçu:

» Considérant que le rossignol est une créature créée par le créateur de l'univers, pour réjouir l'homme par ses chants mélodieux;

» Considérant qu'Aix-la-Chapelle peut, en quelque sorte, être considérée comme la patrie du rossignol;

» Considérant que les enfans des habitans de ladite ville et des environs, s'amuseant depuis quelque tems à tuer lesdits rossignols à coups de pierre, ce qui en diminue la population.

(Suivent les mesures prohibitives et les pénalités.)

Signé, le maire, N....

Approuvé. — Le préfet, Signé La Doncelle.

— Il n'y a pas encore très long tems qu'en Westphalie on voyait près d'un étang, un poteau sur lequel on pouvait lire: *Attention aux voleurs*, c'était le titre d'un arrêté, dans lequel l'autorité municipale menaçait de peines sévères les personnes qui se permettraient de prendre des brochets dans l'étang.

— Tous les habitans de Hambourg ont pu lire la note suivante, envoyée au journal de la ville par le maire d'un village voisin:

» On a trouvé mort dans les flots de l'Alster, un *canot d'avre noyé*, du genre masculin. Ceux qui auraient connu le sieur Fredt, de son vivant, sont priés d'en donner avis au *Maire d'Eppendorf*.

SPECTACLE.

Après six journées de voyage, voilà enfin l'embarquement arrivé au port sans orage et sans accident. Pas un des passagers n'a péri dans la traversée, et les gens du rivage, tant ils sont hospitaliers, n'ont refusé d'asyle à personne; à plusieurs même ils ont tendu les bras.

Heureux pilote, rendez grâces aux Dieux! Le vaisseau, avec de fort solides parties offrait des côtés faibles à la tempête; et si l'on n'y veille, gare le naufrage dans les gros tems d'hiver. Aussi est-ce bonheur que déjà les premières réparations nécessaires aient été commencées: dès le second jour, le chef d'orchestre a délogé sans tambour ni trompette; dès le quatrième, notre second comique a fait l'excellente plaisanterie de ne plus se montrer sur la scène, et le parterre d'applaudir à un aussi bon tour. Les lunettes et la perruque de l'ancien chef d'orchestre, sinistre enseigne pour cet emploi, n'ont pas reparu avec son successeur. Il porte sur son visage la vigueur de l'âge et toutes les fleurs de la santé, à avantages solides avec lesquels la nature en fait d'ordinaire aller d'autres, qui tardent un peu pourtant à se découvrir. Notre orchestre à une marche indécise et irrégulière: il est plus nombreux, et moins complet; plus bruyant et moins fort. Il est vrai que cinq ou six artistes n'y jouent que par procuration; le retour de MM. Henchenne, Decortis, Massart, ne laissera pas de doute sur les causes de la maladie qui travaille nos musiciens, et peut-être alors proposons-nous quelque remède.

Ils avaient tort ceux qui craignaient de voir notre scène fermée à Thalie pour le présent semestre. La représentation des *Deux Frères* a dû les rassurer; non que Mde. Goyon et M. Dutrieux soient de première force; non que M. Florent, notre jeune-premier, ne paraisse extrêmement novice; mais Mde. Egée a rendu le vilain rôle de Mde. Wolf avec beaucoup de naturel et de vérité; et ces deux qualités, jointes à toute la chaleur convenable, semblent portées à un degré plus élevé encore chez M. Bernard père, le vieux capitaine. A plusieurs reprises il a arraché, réunion bizarre! les larmes et les bravos du parterre, dont Mlle. Hyacinthe, jeune débutante, est peut-être en droit de réclamer quelques parts. Il est vrai qu'il faudrait avoir le cœur bien dur pour ne pas s'intéresser à la timide Charlotte; c'est là un de ces rôles où il n'est guère possible de déplaire au public. Celui du vieux marin est aussi de ce genre, et Germain lui-même, d'étourdissante mémoire, y faisait effet. Il en est autrement de ce *Coradin* et de cette *Comtesse d'Arles*, que M. Goyon et Mde. Cuériot n'ont pas craint d'aborder. Grande et hardie était l'entreprise. Beaucoup l'ont tentée, beaucoup y ont succombé. Gavaudan lui-même, à son passage à Liège, n'était plus l'homme qu'il fallait pour ce rôle écrit et noté dans des proportions gigantesques. M. Goyon s'est fait remarquer par la richesse de son costume. Un brigadier du train, qui n'y tenait plus, s'est pris à l'applaudir du haut de l'amphithéâtre à chaque fois qu'il a fait le tyran, disant, du ton que vous savez, à sa garde muette: *sortez*.

Le fameux duo, qui du tems où l'on donnait à Paris le *Tyran Corrigé*, était toujours couvert d'applaudissements, a été écouté avec un religieux silence. L'orchestre a fait grand tapage, et les chanteurs se sont retranchés derrière le grand tapage de l'orchestre. Sans doute quelque cause spéciale et temporaire nuisait au développement présumable de la voix de Mme. Cuériot; mais la vérité est qu'à dix pas de la scène, les sons semblaient sourds et voilés. Ajoutons que le jeu des bras est toujours régulièrement développé dans les dimensions immuablement arrêtées par les maîtres-es-art de la gesticulation, à du faire une vive impression sur les bons amateurs de l'éternel beau académique: tous les mots saillants ont été aussi fort convenablement accentués et particulièrement la dernière syllabe du mot *fatal*, sur laquelle seule se réunissaient, selon nous, les véritables éléments constitutifs de la belle déclamation selon l'école si naturelle des Georges et autres premières tragédiennes de l'Europe. Observons toutefois que la remarque tombe ici beaucoup moins sur les acteurs que sur un genre qui leur défend pour ainsi dire de rester dans la nature. Ces rôles de Gavaudan et de forte Dugazon sont, de règle, d'une exagération extravagante. Qu'arrive-t-il? les uns font de vains efforts pour y atteindre; d'autres trouvent le moyen d'aller encore au-delà; il en résulte que toujours on sent le travail et la gêne, et qu'au milieu de toutes ces fureurs et passions plus qu'humaines, les constitutions les plus délicatement organisées gardent l'impassibilité du roc battu par la tempête.

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

QUADRATURE DU CERCLE.

Travaux des Belges à ce sujet; généalogie des Lansbergh, astronomes Liégeois du commencement du XVII^e siècle.
Notre n^o du 27 août contenait l'annonce d'une nouvelle quadrature du cercle, dont l'auteur, géomètre italien défie de prouver la fausseté et propose une prime de 300 fr. à qui le fera avec succès. Nous recevons à ce sujet de Louvain une lettre fort savante et fort curieuse, où l'auteur après s'être livré à des recherches historiques sur les géomètres de notre pays qui se sont occupés de la quadrature du cercle, entreprend de démontrer lui-même la fausseté de la proposition du géomètre italien. Nous retrancher de la borne et la nature de notre journal nous forcent à renvoyer la lettre de notre correspondant tout ce qu'elle renferme de qui s'y trouvent aussi consignés, nous en pourrions à l'occasion faire notre profit.
Le nouveau quadrateur, dit notre correspondant, paraît ignorer, comme beaucoup de ses prédécesseurs, que, si la quadrature du cercle, qui dépend du rapport de sa circonférence au diamètre ou qui le donne immé-

diatement, n'est pas encore déterminé, en nombres exacts et définis, soit rationnels, soit sourds, (ce qui est assez peu important à la géométrie, ainsi qu'aux sciences et aux arts qui s'y rattachent) on a du moins déterminé, de la manière la plus rigoureusement démonstrative, des limites en plus et en moins, au-dessus desquelles toute proportion, qu'on voudrait assigner entre la circonférence et le diamètre, ne peut s'élever, au-dessous desquelles elle ne peut descendre, sans pécher par excès ou par défaut. Pour qu'une prétendue quadrature soit démontrée fautive, il suffit donc de prouver qu'elle sort de ces limites.

A Delft, en Hollande, dans l'année 1584, un Franco-comtois... (que ces indications d'année, de lieu et de patrie ne vous fassent pas songer à l'execrable scélérat dont Farnèse, Mansfeld et les jésuites rassurèrent et dirigèrent alors la conscience et la main): il s'agit d'un autre Franco-comtois, nommé Simon Duchesne, coupable seulement d'une fautive quadrature qu'il fit imprimer à Delft en 1584. Il eut la malice de la renfermer dans les limites trouvées autrefois par Archimède.

Métius, géomètre des états-généraux des provinces-unies de la Belgique, démontra la fausseté de la quadrature de Duchesne. Mais, pour ne pas s'engager dans la discussion métaphysique de ses paralogismes, il dut se livrer à la recherche de limites plus rapprochées de celle d'Archimède.

L'un des ancêtres du patron de votre feuille, Philippe Lansbergh, mathématicien et astronome de grand mérite, né à Gand et ministre du culte réformé en Zélande, vivait et écrivait, à peu près en même tems que Métius père. Dans ses deux livres de Cyclométrie, il s'est occupé, aussi avec succès, des procédés propres à resserrer le rapport de la circonférence au diamètre dans des limites plus étroites que n'avait fait Archimède.

Bientôt après Philippe Lansbergh, deux autres de nos compatriotes portèrent l'approximation cyclométrique beaucoup plus loin qu'il n'avait été fait avant eux. Adrien Romanus, géomètre de Louvain, le diamètre étant 1, la poussa jusqu'à la 17^e décimale, et Ludolphe van Ceulen, qui professait les mathématiques à Leide, jusqu'à la 35^e. Il a été calculé, selon Montucla, que ce rapport est plus que suffisant pour prévenir l'erreur même de l'épaisseur d'un cheveu sur la circonférence d'un cercle dont le diamètre serait huit milliards cinq cent millions de fois le diamètre de la terre. Vous voyez bien qu'arpenteurs, astronomes, astrologues, pronosticateurs, charrons, tourneurs, fondeurs de cloches et bimbelotiers n'ont pas le moindre intérêt d'en savoir davantage.

Adrien Métius, habile géomètre d'Alkmar, adopta, dans sa géométrie pratique, les limites que son père avait posées contre Simon Duchesne.

Depuis Ludolphe Van Ceulen, deux autres de nos compatriotes, nés en Hollande, Villebrord Snel et surtout l'éminentissime Chretien Huyghens, et après eux Gregori, Wallis, milord Brouncker, Newton en Angleterre, et Leibnitz en Allemagne, ont donné des moyens plus expéditifs et de vérifier, si l'on veut, les calculs de Ludolphe, et de parvenir directement à une exactitude aussi indéfiniment plus grande qu'on le voudra. Laguy l'a portée, de la 35^e décimale, où s'est arrêté Ludolphe, à la 128^e.

En rappelant les noms des mathématiciens belges qui ont fait des recherches sur la mesure du cercle, j'aurais pu faire mention d'un géomètre flamand de la plus grande distinction, le jésuite Grégoire de St-Vincent, né à Bruges. Il a fait sur la quadrature du cercle un in-folio énorme, *immensa molis opus*. Il crut l'avoir trouvée, mais il s'est trompé. Semblable aux alchimistes, qui, en cherchant la pierre philosophale qu'ils n'ont point trouvée, ont fait en chimie les plus curieuses découvertes, Grégoire de Saint-Vincent a rencontré et démontré, chemin faisant, une foule de théorèmes nouveaux et utiles d'une grande difficulté. S'il a manqué la quadrature, il est loin de pouvoir être confondu avec tous ceux qui l'ont cherchée, sans même se douter de quoi il était question.

Votre nouveau quadrateur italien est bien loin du jésuite Grégoire. On n'a besoin pour démontrer la fausseté de sa quadrature ni des 128 décimales de Laguy, ni des 35 de Van Ceulen, ni même de l'approximation en trois chiffres d'Adrien Métius.

Ici l'auteur de la lettre passe à la démonstration de la fausseté du principe posé par le géomètre italien, et il ajoute:

Le défi du géomètre italien est exactement la même chose que s'il avait promis une récompense à celui qui lui prouverait qu'il s'est trompé en prétendant que ce qui ne peut faire autant que 6.29, fait plus que 6.34. Je ne crois pas que la poursuite d'engagemens semblables soit bien recevable en justice. En 1753, un chevalier de Causans, sûr de son fait, comme le sont tous les quadrateurs, avait déposé dix mille francs chez un notaire, qui seraient dévolus à celui qui le premier lui démontrerait son erreur. Le chevalier de Causans fut aussitôt assigné par toute une multitude de géomètres tant mâles que femelles: car une femme même se mit sur les rangs. Mais le Châtelet de Paris mit toutes les parties hors de cour et de procès. Je ne sais ce qu'il arriverait maintenant devant les tribunaux de France, si quelqu'un y actionnait M. Malacarne en paiement de ses trois cents francs.

COMMERCE.

BOURSE D'ANVERS, du 21 sept. — EFFETS PUBLICS. — Il faut s'en rapporter à la cote pour les cours.

CHANGES. — L'Amsterdam court a trouvé son placement, il est resté argent; le Londres n'a pas été demandé; le Paris court et à terme a trouvé des preneurs, il ne s'est rien traité en Francfort court, le papier à trois mois a trouvé son écoulement; le Hambourg manque.

MARCHANDISES. — Il s'en est peu traité.

| EFFET PUB. | COURS. | CHANGES. | ACOURTS JOURS. | A 2 M. | A 3 M. |
|---------------|----------|----------|----------------|-------------|------------|
| P. B. | | Amsterd. | 114 010 p. | A | |
| Dette act. 51 | A | Londres. | 4016 172 | 4013 112 P | 4012 A |
| Différée. | | Paris. | 47 5116 | 46 15716 A | 46 13116 A |
| Obl. du S. | | Franc. | 35 374 | A 35 9116 A | 35 5716 A |
| Act. S. C. | 85 314 A | Hamb. | 34 718 | A 34 11116 | 34 518 A |

BOURSE D'AMSTERDAM, du 17 septembre. — Dette active, 50 31451 114 50 718. Différée 374 718 1316. Bill. de chance, 17 174 112 5116. Synd. d'am. 92 314 93 114 93. Rentes remb. 85 112 86 314. Lots de, oo. Act. soc. com. 85 112 86 114 85 318.

PRIX DES GRAINS A LIÈGE DU 21 SEPTEMBRE.

| | |
|---|-------------|
| La rasière de froment, récolte de 1825, prix moyen. | fl. 6 05 c. |
| id. de seigle, | fl. 5 15 c. |
| id. de froment, récolte de 1826, prix moyen. | fl. 5 61 c. |
| id. de seigle, | fl. 4 64 c. |

SPECTACLE. — Dimanche, 24 courant, la reprise de la *Pie voleuse*, opéra en 3 actes de Rossini. D'autres annonces feront connaître ce qu'on jouera avec cet opéra.

TEMPÉRATURE DU 22 SEPTEMBRE.

A 9 h. du mat., 11 d. au-dessus 0; à 3 h. après-midi, 13 d. au-dessus,

ANNONCES DE LIBRAIRE.

Avis important. — Le IV^e volume du *cours du code civil*, par M. Delvincourt, venait de paraître, lorsque la mort a surpris M. l'avocat Drault. Cet événement est la seule cause du retard qu'a éprouvé la publication du 5^e volume qui paraît en ce moment chez P.-J. Demat, à Bruxelles. Les trois autres volumes, qui sont très-avancés, paraîtront de mois en mois. La rédaction de cet important ouvrage est confiée à M. Et.-H. de Fortbois, ancien magistrat, auteur d'une *Statistique des Pays-Bas*, du *Manuel alphabétique des Bourgmestres*, de l'*Appendice au commentaire de Chabot sur les successions*, et de plusieurs autres ouvrages de Jurisprudence et d'Administration, et rédacteur du *Recueil des Lois*. — Le cinquième volume contient des notes et observations qui sont très-remarquables par la législation qu'elles donnent du notariat, et par un recueil de 200 arrêts sur la nature des obligations.

L'éditeur de la bibliothèque de l'Avocat et du jeune Légiste profite de l'occasion, pour annoncer à ses souscripteurs et au public qu'il aurait fait paraître depuis long-tems l'excellent traité des donations, par M. Grenier, si l'auteur n'en avait pas annoncé une troisième édition considérablement augmentée. Le 1^{er} volume de cette édition vient de paraître en France, et l'éditeur de la bibliothèque s'empresse d'annoncer qu'il va la publier, et y joindre la conférence avec le code des Pays-Bas. Elle formera 4 volumes in-8^o, dont les prix et conditions de souscription sont les mêmes que pour les autres volumes de la bibliothèque de l'Avocat et du jeune Légiste. Cet ouvrage élémentaire en est une suite inséparable, et bien précieuse par le discours historique qui précède le traité, et par les deux petits traités de l'adoption qui le terminent.

L'édition nouvelle dont il s'agit est, comme la précédente, sortie des presses de Thibaud-Landriot, imprimeur du roi, et libraire à Clermont-Ferrand (département du Puy de Dôme); en voici le titre :

Traité des Donations, des testamens et de toutes autres dispositions gratuites, suivant les principes du code civil, précédé d'un discours historique sur l'ancienne législation, relative à cette matière. On y a joint un traité de l'adoption et de la Tutelle officieuse, précédé d'un discours historique sur l'Adoption ;

Par le baron GRENIER, *Premier président de la cour royale de Riom, chevalier de Saint-Michel, officier de la Légion-d'Honneur.*

TROISIÈME ÉDITION, revue, corrigée et considérablement augmentée. Septembre 1826.

SOUSCRIPTION.

ESSAI de grammaire générale, d'après les procédés idéologiques et analytiques de Lemare, par N. DALLY, directeur du pensionnat et de l'institution de Visé.

Cet ouvrage de 35 pages environ, in-8^o, contenant l'idéologie, l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation et la construction idéologique, sert de base aux grammaires française, hollandaise, latine et grecque, qui, si l'on accueille favorablement cette Grammaire générale, seront successivement imprimées, chacune en un petit volume séparé d'une trentaine de pages.

D'après ces ouvrages, l'auteur a pu enseigner logiquement la grammaire de l'une de ces langues en quinze jours ou un mois, à des élèves d'un âge tendre, ou à des jeunes gens qui, après plusieurs années, n'avaient que faiblement réussi avec une autre grammaire.

Quelques personnes éclairées ont bien voulu applaudir à cette entreprise, qui doit offrir à la jeunesse studieuse de précieux avantages.

On souscrit chez M. Dessain, imprimeur, près du Palais à Liège, ou chez l'auteur à Visé.

Prix de la souscription pour la Grammaire générale : 30 cents. Cette grammaire paraîtra vers le 5 octobre prochain. Ce tems écoulé, chaque ouvrage contera 47 cents.

Nota. On peut également souscrire aux mêmes conditions pour chaque Grammaire particulière.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A la fontaine d'Or à Jemeppe.

Le Sieur Delaveux donnera à danser le dimanche et lundi 24 et 25 septembre, à l'occasion de la fête. On y jettera une roue de Dindons (1012)

BAL chez la V^e Delbouille, à Jemeppe, les 24, 25 septembre et 1^{er} octobre. Prix d'entrée, 50 cents par cavalier. On commencera à 6 heures. (1013)

Henri-Joseph Bernard, artiste vétérinaire, a l'honneur d'informer le public, qu'il a présentement son domicile, chez le Sr. François Delfosse, sur la Batte, n^o 1107, en cette ville. (1013)



W. de Moil, aux degrés St-Pierre, à Liège, fabrique toutes sortes de bandages herniaires perfectionnés et qu'il donne à l'épreuve. (969)

Les personnes qui désireraient habiter Spa pendant la saison d'hiver, trouveront des appartemens à louer à un prix modique au grand hôtel, rue de l'Entrepôt, ou céderait même la maison entière jusqu'au 1^{er} mai.

Au même établissement il y a à vendre deux beaux chevaux de voiture de grande taille, âgés de 6 ans. S'adresser à Spa, ou à Liège au n. 40, Haute-Sauvenière. (1003)

Il sera procédé par le ministère du notaire Bergh, en son étude à Neufchâteau, grand-duché de Luxembourg, le 23 octobre 1826, à dix heures du matin, à la vente publique des bois domaniaux dépendant de l'inspection des eaux et forêts de Neufchâteau.

La description de ces bois se trouve dans le catalogue que l'on peut se procurer au prix de 20 cents chez l'inspecteur des eaux et forêts à Neufchâteau, chez les receveurs des domaines à Neufchâteau, Bastogne, Etale, Houffalize, St. Hubert, Virton et chez tous les receveurs des domaines des chefs-lieux de province du royaume.

Liège, le 20 septembre 1826.

L'administrateur des domaines, eaux et forêts du 5^e ressort, Ferdinand DEL-MARMOL.

Il sera procédé par le ministère du notaire Jadot, en son étude à Marche, grand-duché de Luxembourg, le 30 octobre 1826, à dix heures du matin, à la vente publique des bois domaniaux dépendant de l'inspection des eaux et forêts de Marche.

La description de ces bois se trouve dans le catalogue que l'on peut se procurer au prix de 15 cents chez l'inspecteur des eaux et forêts à St. Hubert, chez le receveur des domaines à Marche, ainsi que chez ceux des chefs-lieux de province du royaume.

Liège, le 20 septembre 1826.

L'administrateur des domaines, eaux et forêts du 5^e ressort, Ferdinand DEL-MARMOL.

Par arrêté de S. M. le roi des Pays-Bas, le soussigné est autorisé à vendre les actions de la grande et productive seigneurie de Pittermansdorf, sise à une lieue de Vienne, capitale d'Autriche, pour laquelle une somme d'échange de fls. 200,000 de Vienne (243,478 fls. des P.-B.) est garantie, et de la métairie à Maria-Zellen en Autriche, une possession très étendue pour laquelle on peut toucher fls. 25,000 de Vienne. Les propriétés se distinguent par la grande valeur de leurs bâtimens, territoires et prérogatives.

Le revenu annuel de Pittermansdorf est environ de fls. 20,000 de Vienne.

Cette loterie contiendra en outre 14,998 gains en argent comptant, ensemble de fls. 423,992 de Vienne.

Par ordonnance de S. M. l'empereur d'Autriche, le tirage doit se faire irrévocablement le 16 octobre 1826.

Les listes des tirages seront distribuées par le soussigné qui fera aussi publier par les journaux les n^{os} qui auront obtenu les prix capitaux.

Le prix d'une action enregistrée est de fls. 12 des P.-B.; six dix actions prises ensemble, la onzième sera donnée gratuite, et sur vingt, une action blene, qui doit gagner sûrement.

J. TREVEZ fils, rue des Grands-Carmes, n. 892, à Bruxelles.

S'adresser à Liège, pour se procurer des actions et des prospectus, à E. De Faveaux, rue Porte St-Léonard, n. 659, qui est chargé de la vente jusques et inclus le 16 octobre 1826. (970)

Beau bien patrimonial à vendre.

Le 4 octobre prochain, à une heure de relevée, au domicile de la veuve Henrard, au village de Charneux, sera exposé en vente, de la part des enfans de feu M. Mathieu Delhez, un beau bien patrimonial, contenant quinze bonniers métriques P. B. en bonnes prairies contiguës, sauf 131 perches de terre arable, avec de solides bâtimens dans la proportion de cette avantageuse exploitation. Ce beau corps de ferme est agréablement situé dans la commune de Charneux, canton de Herve, jouit d'un coup-d'eau qui ne tarit jamais et dont la force a déjà activé trois usines avant d'arriver aux prairies mentionnées. Un beau légumier entoure l'habitation de l'Etat à l'Ouest, et joint l'utile à l'agréable.

S'adresser, pour plus amples renseignemens, à M. Jacquinet-Lambinon, de Charneux, ou à M. le notaire Flechelet de Warsage. (968)

(1) Le vendredi 20 octobre 1826, à deux heures de relevée, le notaire Pâque exposera en vente publique, en son étude rue Saint-Hubert, à Liège,

Le superbe hôtel, occupé par Monsieur le gouverneur, situé à Liège, rue sur la Batte, n. 663.

Cet hôtel, qui a également une porte cochère sur la place St. Barthélémi, est d'une vaste étendue, a de grandes remises, écuries, fontaine dans la cour, et toutes les places nécessaires à faciliter le service d'une grande maison; au premier étage, de très beaux salons, dont un tout meublé en glaces; quantité d'appartemens, etc.

On peut l'acquérir de gré à gré jusqu'au jour de la vente, et les propriétaires accepteraient, en échange, des biens ruraux, à leur convenance, ou des contrats sur l'Etat, au cours du jour. Les conditions sont déposées en l'étude dudit notaire.

A vendre une belle pharmacie, bien achalandée, située à Liège; l'acquéreur aura toute facilité pour le paiement. (1014) S'adresser au bureau de cette feuille.

Joli quartier à louer composé de cinq pièces, avec cave, cuisine et grenier, situé au centre de la ville. S'adresser au bureau de cette feuille. (938)